

Parlement de prendre des mesures afin d'apporter remède à la situation dont on se plaint.

Dans la brochure publiée par les compagnies transatlantiques pour leur défense, elles s'opposent à ce que l'Etat verse une subvention à sir William Petersen. S'il était possible de découvrir un autre moyen pour tourner la difficulté,—selon l'expression qu'a employée tout à l'heure l'honorable député de Calgary-Est (M. Irvine),—le Canada ferait bien de s'en prévaloir et de s'abstenir de payer cette subvention. Cependant, la situation est devenue tellement grave, que personne ne devrait s'opposer au paiement de cette subvention, s'il est absolument nécessaire d'avoir recours à ce moyen.

Les administrateurs des compagnies maritimes qui, dans la brochure en question, s'opposent à ce que le Gouvernement accorde une subvention à la compagnie Petersen, devraient être les derniers à jeter les hauts cris contre les subventions.

Je ne sais pas au juste le chiffre des subventions qu'on a versées aux compagnies de navigation en ces dernières années, c'est-à-dire aux lignes de la compagnie du Pacifique-Canadien et autres. Nul doute que le ministre du Commerce (l'hon. M. Low) ne puisse obtenir ces renseignements des fonctionnaires de son département et nous dire le chiffre des sommes payées sous forme de subventions à la ligne White Star et Dominion, à la ligne Cunard, à la Royal Mail Steam Packet Company, à la ligne Donaldson, à la ligne Manchester, à la Allan Steamship Company ainsi qu'à la Furness Withy Company. Je ne m'oppose pas aux subventions accordées aux compagnies de navigation, mais elles ne devraient pas trouver à redire si le Gouvernement juge à propos de subventionner la compagnie de sir William Petersen, pour mettre dix navires en service, étant donné que ces mêmes lignes ont touché et touchent encore à cette heure de fortes sommes sous forme de subvention, quelque chose comme 13 millions de dollars, si ma mémoire est fidèle. Elles devraient être les dernières à se plaindre du fait que le Gouvernement accorde des subventions à sir William Petersen ou à d'autres entrepreneurs.

M. LADNER: En toute justice, l'honorable député ne devrait-il pas expliquer que les subventions en question ont été versées à ces compagnies pour le transport des courriers et non pour le transport des marchandises? Voilà le programme que le gouvernement anglais a suivi depuis des années.

M. DUFF: L'explication de mon honorable ami est peut-être parfaitement exacte;

pendant, les compagnies de navigation se sont plaintes constamment qu'elles ne seraient pas en état de maintenir ces services sans les subventions.

Sous le régime actuel ainsi bien que sous l'ancien régime, nous avons entendu le ministre du Commerce nous réiter les plaintes que ces compagnies font entendre dès qu'il est question de leur retrancher ces subventions. Ceux qui sont au fait de l'histoire du pays, savent fort bien que toutes ces lignes sont subventionnées par l'Etat depuis de nombreuses années.

Pour ne citer qu'un exemple, prenons le chemin de fer du Pas du Nid-de-Corbeau, qui intéresse à un si haut point nos amis de l'Ouest. Ils désirent, et avec raison, jouir des bénéfices que leur assure la convention conclue avec la compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien. Un gouvernement antérieur a fait certaines concessions à la compagnie du Pacifique-Canadien pour obtenir le tarif spécial du pas du Nid-de-Corbeau. Or, étant donné ces concessions à la population de l'Ouest, mes honorables amis se prétendent justifiés, et à bon droit, d'exiger que la convention soit respectée par le Pacifique-Canadien.

Mon honorable ami affirme qu'une partie de ces subventions ont été octroyées aux compagnies de chemins de fer pour le transport des courriers. Et pourtant nous savons quelles sommes énormes ont été versées aux chemins de fer canadiens,—au Pacifique-Canadien et au Nord-Canadien,—pour des fins de construction. Or, si l'Etat a le droit de verser des fortes subventions et d'octroyer des millions d'acres de terre pour la construction des chemins de fer,—ce qui constitua encore des subventions sous une autre forme,—pour quelle raison le Parlement ne pourrait-il pas sous le régime de cette convention, si le Gouvernement le juge à propos, accorder une prime à sir William Petersen pour l'aider à exploiter une ligne de paquebots, surtout lorsqu'il est stipulé que les navires de cette ligne devront transporter nos produits outre-mer à des taux plus bas qu'ils ne pourraient le faire, sans cette subvention?

Si cette ligne de steamers devait recevoir une subvention annuelle de \$1,300,000 et demander les mêmes prix de transport que la conférence, l'objection de mon honorable ami serait parfaitement motivée, mais la subvention est payée à la compagnie avec l'entente précise que le Gouvernement a le pouvoir de fixer les tarifs sur toutes les marchandises, et ils doivent certainement être moins élevés que ceux d'aujourd'hui ou que ceux qui sont déterminés par les diverses compagnies maritimes.